

---

## REGLEMENT DE LA RANDO VTT

**DIMANCHE 26 JUIN 2022**

---

### Article 1 :

- Les parcours proposés sont réalisés sans chronométrage et sont ouverts à toutes les personnes de plus de 8 ans
- La participation des mineurs étant sous l'entière responsabilité des parents
- Le port du casque est obligatoire avec jugulaire fermée
- Une gourde ou un sac à eau est vivement recommandé pour chaque participant

### Article 2 :

Trois parcours VTT sont proposés aux participants.

- Parcours 1 : boucle = 15 km avec 253 mètres de dénivelé positif
- Parcours 2 : boucle = 18 km avec 234 mètres de dénivelé positif
- Parcours 3 : boucle = 20 Km avec 435 mètres de dénivelé positif

### Article 2 :

- Chaque participant est tenu d'avoir une assurance individuelle le couvrant pour les risques encourus
- La responsabilité des organisateurs ne pourra être engagée en cas d'accident ou de défaillance physique.

### Article 3 :

- Pour des raisons de sécurité, il est demandé aux participants de ne pas quitter le parcours proposé par l'organisation
- L'organisation se réserve le droit de modifier les circuits
- La randonnée se déroulant sur des routes et des chemins ouverts à la circulation, les participants doivent respecter le code de la route.

### Article 4 :

- Tout abandon devra être signalé aux organisateurs

### Article 5 :

- Convivialité, respect des autres et entraide, respect de la nature et bon esprit sont les qualités que nous souhaitons mettre en œuvre et voir appliquées par l'ensemble des participants

### Article 6 :

- Le présent règlement est considéré lu et accepté dès l'inscription
- Il ne sera pas envoyé de confirmation d'inscription

### Article 7 :

Chaque participant reconnaît accepter l'utilisation de son image à des fins de communication.